

CONSEIL MUNICIPAL du 14 Février 2014

Délib.14.02.14.01

OBJET : MISE A LA DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE DU CENTRE MUNICIPAL LOU PASSAVOUS POUR L'ORGANISATION DU REVEILLON DE LA NOUVELLE ANNEE (2013 et 2014)

Monsieur Jean-Jacques GROSOS s'étant retiré, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la demande de l'Association Sportive et Culturelle de LE VERNET de mettre à sa disposition la salle polyvalente du Centre Municipal Lou Passavous pour l'organisation des réveillons des fins d'années 2013 et 2014, qui est ouvert à la population, et ce pour le prix forfaitaire de 400 € qui tient compte des frais de chauffage de la salle.

- **CHARGE** Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Délib.14.02.14.002bis

OBJET : LOCATION DU GITE COMMUNAL MEUBLE N°D3 AU QUARTIER LOU PASSAVOUS -

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer le gîte communal meublé n°D3 au quartier L ou Passavous composé d'une cuisine - salle de séjour, d'une chambre, d'une salle d'eau et d'un W.C séparé à Melle Ségolène KERVIAN, dans les conditions suivantes :

* location meublée

* résidence principale

* établissement d'un état des lieux contradictoire avant l'entrée dans les lieux et délivrance de l'attestation d'assurance par le locataire

* durée du bail : 3 ans

* prise d'effet le 1^{er} mars 2014

* loyer : 290€ /mois

* dépôt de garantie : 1 mois de loyer

* caution de Mme KERVIAN Myriam, mère de la locataire.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Délib.14.02.14.003

OBJET : TRAVAUX DE LA SALLE D'ACCUEIL DU GITE D'ETAPE LOU PASSAVOUS- MARCHE DU LOT 5

– Menuiseries intérieures extérieures -

Monsieur le Maire présente le rapport du Maître d'œuvre sur la dévolution dans le cadre d'une procédure adaptée du marché de travaux d'aménagement de la salle d'accueil du gîte d'étape Lou Passavous, portant sur les prestations du lot 5– Menuiseries intérieures extérieures - de l'entreprise qui propose d'attribuer ce marché à l'entreprise MC MENUISERIES de Digne les Bains dont l'offre est la mieux disante.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de faire réaliser les prestations du lot 5 des travaux du hall d'accueil du Gîte d'étape Lou Passavous, définis par le maître d'œuvre consistant dans la fourniture et la pose des menuiseries extérieures et intérieures ;

- **APPROUVE** le marché de l'entreprise MC MENUISERIES d'un montant de 5 076 € HT soit 6 091.20 € TTC, correspondant à ces prestations;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Délib.14.02.14.04

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE D'ACCUEIL DU GITE D'ETAPE LOU PASSAVOUS- AVENANT AU MARCHE DU LOT 07 – Plomberie VMC.

Monsieur le Maire présente l'analyse par le Maître d'œuvre des surcoûts des travaux d'aménagement de la salle d'accueil du gîte d'étape Lou Passavous, relatifs aux prestations du lot 07 – Plomberie VMC– de l'entreprise SOCOBAT de Seyne dont le prix du marché s'élève à 4 121.40 €HT.

La plus-value de ce lot de 536 € est due à la fourniture et à la pose d'un urinoir dans le sanitaire avec son raccordement de son évacuation.

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de valider les modifications des prestations du lot 7 des travaux du hall d'accueil du Gîte d'étape Lou Passavous, consistant à un rajout d'un urinoir dans le sanitaire .

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise SOCOBAT de 536 € HT, correspondant aux prestations supplémentaires ci-dessus décrites ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Délib.14.02.14.005

OBJET : GARDIENNAGE DU PATURAGE COMMUNAL DE LA GRANDE MONTAGNE
POUR L'ESTIVE 2013 – REMUNERATION DE L' ASSISTANT BERGER –

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité :

- **DECIDE** de régler à Mr Quentin BAYLE, la somme de 425 € pour solder la rémunération de sa prestation d'assistant berger des bovins du pâturage communal de la Grande Montagne pour la saison d'estive 2013.
- **INVITE** Monsieur le Maire à mandater cette somme.

Délib14.02.14.006

OBJET : PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA STRUCTURE PARENTALE
MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE « LA RUCHE » A SEYNE LES ALPES

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer une participation de 348.50 € sous forme de subvention, à la Structure Parentale Multi – accueil petite enfance « LA RUCHE » à Seyne les Alpes (04) pour l'année 2013 correspondant à un total général de 697 h de présence des 2 jeunes enfants de la Commune de Le Vernet accueillis par cette structure (697 h x 0,50 €).

Cette subvention sera réglée sur le Budget Général 2014 au compte 6574.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Délib14.02.14.007

OBJET : ouverture de crédits au compte 673 avant le vote du budget primitif de l' eau et l'assainissement 2014

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'ouvrir des crédits sur le budget de l' eau et l'assainissement, au compte 673 pour une somme de 2901 € afin de régulariser les factures d'eau et d'assainissement de 2013 erronées.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prévoir sur le budget primitif de l' eau et l'assainissement 2014, la somme de 2901 € au compte 673.